



ORGANISATION INTERNATIONALE DE L'AVIATION CIVILE

TROISIEME REUNION DU GROUPE REGIONAL DE SECURITE DE L'AVIATION POUR LA REGION AFRIQUE-OCEAN INDIEN (RASG-AFI/3)

(Yamoussoukro, Cote d'Ivoire, 03-04 décembre 2015)

Point 4 de l'ordre du jour: Rapport d'activités du RASG-AFI

ETAT DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME D'AUDIT DE LA SECURITE DES PROCEDURES D'EXPLOITATION DE L'IATA (IOSA)

(Note présentée par le Secrétariat de l'IATA)

SOMMAIRE

Le programme d'audit de la sécurité des procédures d'exploitation de l'IATA (IOSA) est l'un des programmes sectoriel ayant été identifié, lors de la Conférence ministérielle sur la sécurité aérienne de l'AFI en juillet 2012, comme outil d'amélioration de la sécurité de la performance des compagnies aériennes. Il a été décidé que les Etats devraient exiger de tous les opérateurs éligibles qu'ils obtiennent une certification IOSA d'ici la fin de l'année 2015. Par conséquent, le présent document fait le point des progrès réalisés en vue de l'atteinte de cet objectif.

RÉFÉRENCE(S): Objectifs cibles de sécurité d'Abuja pour l'AFI

Objectif(s) stratégique(s) connexe(s) de l'ICAO: La présente note de travail se rapporte à l'objectif stratégique de l'ICAO sur la sécurité.

1. INTRODUCTION

1.1 Entre octobre et septembre 2012, suite à la Déclaration ministérielle d'Abuja qui, entre autres stipule que la certification IOSA devienne une exigence d'ici la fin de l'année 2015, l'IATA a pris des mesures immédiatement afin de sensibiliser tous les Etats AFI (régulateurs) sur la certification IOSA à travers la tenue de trois (3) ateliers à Dakar, Nairobi et Johannesburg. Ces efforts avaient pour but de doter les Régulateurs des compétences nécessaires à l'accomplissement de leur mission de supervision.

1.2 Ces ateliers ont été suivis de deux (02) ateliers de sensibilisation générale de cinq jours à l'intention des compagnies aériennes qui se sont tenus à Nairobi (du 18 au 22 février 2013) et à Dakar (du 4 au 08 mars 2013).

2. ANALYSE

2.1 Toujours dans l'objectif d'accompagner les compagnies aériennes AFI dans le processus vers le certification IOSA, l'IATA a sponsorisé plusieurs cours SMS au bénéfice des compagnies aériennes en Afrique:

10 compagnies aériennes en 2013

7 compagnies aériennes en 2014

4 compagnies aériennes en 2015

2.2 L'étape suivante a consisté à identifier les éventuelles compagnies aériennes et les parrainer en organisant une série d'ateliers (en trois phases) en vue de garantir une préparation adéquate.

Au 31 octobre 2015, l'IATA a parrainé 26 compagnies aériennes qui ont été préparées à travers l'Initiative mise en œuvre de la formation de l'IOSA (ITI). Trois (03) des vingt-six (26) ont abandonné la formation soit à cause de la perte du label AOC ou à cause de leur mise en liquidation.

2.3 Au 31 octobre, 11 compagnies aériennes au total ont été ajoutées au registre IOSA depuis janvier 2013. Le processus d'audit est en cours de finalisation pour quatre (04) compagnies aériennes tandis qu'au moins (04) autres ont prévu de réaliser leur audit entre le quatrième trimestre de 2015 et le premier trimestre de 2016.

2.4 Il est à la fois important et inquiétant de constater que malgré qu'un exemplaire de modèle a été distribué afin de conseiller les Etats de faire de la certification IOSA une exigence, aucun Etat n'a véritablement fait le pas vers sa mise en œuvre. Ce modèle a été transmis par le Champion de l'Equipe d'appui à la Sécurité sur les Fondamentaux de la Supervision de la sécurité (FSO).

3. SUITE A DONNER PAR LA REUNION

3.1 La réunion est invitée à:

1. Enregistrer les progrès réalisés dans le registre IOSA;
2. Inviter les Etats à respecter leurs engagements de faire de l'enregistrement IOSA une exigence pour les compagnies aériennes; et
3. Encourager les Etats à appuyer les compagnies aériennes dans le processus d'enregistrement IOSA.

- FIN -